



Table de concertation - Parc des Sommets | COMPTE RENDU

(Dernière rencontre : 8 mai 2019)

DATE 12 juin 2019 – 18 h | **LIEU DE LA RÉUNION** Hôtel de ville – Salle du conseil

Réunion organisée par	Annie Cabana, Chargée de projet du parc des Sommets		
Prise de note	Josée Nadon, adjointe administration à la direction générale et au cabinet du maire		
Présences	<input type="checkbox"/> Éric Sévigny, directeur général <input type="checkbox"/> Louis Villeneuve, maire <input checked="" type="checkbox"/> Réal Brunelle, conseiller municipal <input checked="" type="checkbox"/> Claire Mailhot, Observatrice <input checked="" type="checkbox"/> Heidi Poirier, Observatrice <input checked="" type="checkbox"/> Philippe St-Denis, Observateur <input checked="" type="checkbox"/> Marie Allaire, Observateur	<input checked="" type="checkbox"/> Paul Bédard, SCMB (Marc-Antoine Demers en remplacement) <input checked="" type="checkbox"/> Alexandre Paré, Protégeons Bromont <input checked="" type="checkbox"/> Michel Matteau, Amis des sentiers <input type="checkbox"/> Nicolas Legault, CNCB <input checked="" type="checkbox"/> Audrey Laroquette, Club de trails <input checked="" type="checkbox"/> Daniel Rochon, BME <input type="checkbox"/> Denis Beauchamp, CLD Brome-Missisquoi <input checked="" type="checkbox"/> Pierre Vinet, Contributions financières <input type="checkbox"/> Philippe Bédard, Personnes à mobilité réduite	<input checked="" type="checkbox"/> Alister Garner, Citoyen district Mont-Soleil <input type="checkbox"/> Louis Larouche, Citoyen district Shefford <input checked="" type="checkbox"/> Sylvain Michon, Citoyen district Lac Bromont <input checked="" type="checkbox"/> Sylvie Adam, Citoyen district Adamsville <input type="checkbox"/> Maude Bougie, Citoyen district Pierre-Laporte <input checked="" type="checkbox"/> Robert Désourdy, Citoyen district Mont-Brome

Sujet	Commentaires	Actions/Suivis
1. Retour sur le compte rendu du 8 mai (A. Cabana)		
2. Présentation de l'ordre du jour (A. Cabana)		
3. Consultation	<ul style="list-style-type: none"> Localisation des 2 belvédères (15 min.) Budget de 30 000 \$ pour les deux. Localisation au sommet. Selon les demandes de subventions, les monts Spruce et Bernard. Le mont Spruce est plus difficile, car il n'y a pas de sentiers pour s'y rendre. Le Sommet Bernard est très fréquenté et la plupart des sentiers mènent à ce sommet. Rappel de P. Vinet que les subventions ont été accordées par Fondation HQ dans l'objectif qu'on leur a vendu le fait que le piétinement des espèces serait limité. Tour de table pour avoir l'opinion des membres sur la localisation des belvédères. Il y 	

	<p>a consensus pour un belvédère en haut du mont Bernard au plus haut sommet et de poursuivre la réflexion pour la localisation du deuxième belvédère.</p> <ul style="list-style-type: none">• Proposition usages des sentiers (20 min.) Suite à la rencontre du comité des sentiers, le 24 mai dernier, composé de représentants de chaque type d'utilisateur, les membres de ce comité ont déterminé les usages en fonction de la vision et de la mission du parc des Sommets. Les éléments qui ont permis d'identifier l'usage des sentiers sont la conservation, l'expérience et la sécurité. Présentation de la carte des sentiers et des aires de conservation qui est un travail en cours. Présentation d'un tableau comprenant la liste des sentiers ouverts, ceux à ouvrir et ceux à fermer ou à relocaliser. Les membres constatent que la proposition actuelle ne comporte pas beaucoup d'options pour des sentiers pédestres uniquement. D'ici juillet, des sentiers seront ouverts, mais avant d'ouvrir les sentiers, une solution pour avoir plus de sentiers de randonnées pédestres sécuritaires doit être mise de l'avant. Il est proposé de mettre au point un plan de communication avant l'ouverture des sentiers afin de bien informer les différents usagers des parcours qui seront offerts. Suggestion de permettre l'accès à certains sentiers de descente dédiés au vélos aux coureurs en sentier. Question à savoir s'il ne serait pas possible de permettre les randonnées dans les sentiers après la tombée du jour avec des lampes frontales. La réglementation dit que le parc est ouvert du lever au coucher au soleil en fonction du règlement sur les nuisances.• Gouvernance (60 min.)<ul style="list-style-type: none">○ Partenariat Ville/OBNL○ Gouvernance interne de l'OBNL<ul style="list-style-type: none">▪ Une composition du conseil d'administration qui assure l'équilibre et la compétence▪ Une direction générale rémunérée▪ Un cadre de gouvernance et un code d'éthique qui favorisent une bonne gestion d'un actif public d'importance○ Choix de l'OBNL<ul style="list-style-type: none">▪ Corporation contrôlée	
--	--	--

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Un organisme partenaire de la Ville, mais non contrôlé par celle-ci (le contrôle est exercé de façon contractuelle) <p>Échanges sur le type de gouvernance à choisir et comment choisir l'organisme qui pourra gouverner le parc des Sommets. Un appel d'offres viendrait mettre la table sur les obligations exigées par la Ville. La recommandation de la Table de concertation est de confier aux Amis des sentiers la gouvernance du Parc des Sommets mais pas dans leur forme actuelle et ce, conditionnellement aux deux réponses juridiques.</p>	
<p>4. Communication</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Vision et Mission adoptées • Demande de création de réserve naturelle en cours Processus en cours qui va inclure tous les terrains, soit plus de 100 lots. D'ici le prochain mois, la résolution devrait être déposée. La Ville souhaite élargir la réserve afin d'y inclure entre autres le Domaine naturel du lac Gale et les terrains adjacents. Explication d'Annie Cabana sur le bien-fondé de cette décision. Questionnement et préoccupation des membres sur la nécessité d'englober tous les terrains dans la demande de réserve naturelle. • Projet patrouille des sentiers Le CNCB encadrera les deux patrouilleurs qui circuleront dans les sentiers en vélo à assistance électrique. <p>Enregistrement "Parc des Sommets" à la commission de toponymie du Québec Explication à l'effet d'utiliser le P majuscule ou le P minuscule dans le nom du Parc des Sommets. Proposition de changer officiellement le nom du mont Bernard qui porte officiellement le nom du mont Joie. Robert Désourdy écrira un texte qui explique pourquoi le sommet a été renommé. La table ou un comité de toponymie pourra par la suite endosser (ou pas) une demande à la commission de toponymie.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appel d'offre pavillon d'accueil Octroi de contrat possible autour du 17 juin. Explication du choix de l'emplacement qui permettra de conserver la quiétude d'un citoyen. Un membre de la table de concertation 	



	propose de déplacer le pavillon d'accueil dans la prairie car la topographie est plus propice l'aménagement du pavillon.	
5. Affaires nouvelles/Questions		